



ACADÉMIE DE RENNES

Liberté
Égalité
Fraternité

LE RECTEUR DE L'ACADEMIE DE RENNES

DPE

VU la loi n° 83.634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84.16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

VU le décret n° 95-979 du 25 août 1995 modifié relatif au recrutement des travailleurs handicapés dans la fonction publique pris pour l'application de l'article 27 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat.

VU le décret n° 94-874 du 7 octobre 1994 modifié fixant les dispositions communes applicables aux stagiaires de l'Etat et de ses établissements publics ;

VU le décret n° 70-738 du 12 août 1970 modifié relatif au statut particulier des conseillers principaux d'éducation ;

VU le décret n° 2000-129 du 16 février 2000 fixant les conditions dans lesquelles peuvent être titularisés les professeurs et les conseillers principaux d'éducation stagiaires ;

VU l'arrêté du 22 août 2014 fixant les modalités de stage, d'évaluation et de titularisation de certains personnels enseignants et d'éducation de l'enseignement du second degré stagiaires ;

VU l'arrêté rectoral en date du 3 mars 2022 désignant Monsieur LE MAGOAROU Olivier, IA-IPR EVS de l'académie de Rennes, président du jury académique organisé en vue de l'admission au corps des conseillers principaux d'éducation ;

VU les propositions de Monsieur LE MAGOAROU, Président du jury académique ;

A R R E T E

Le jury académique de l'académie de Rennes en vue de l'accès au corps des Conseillers Principaux d'Education, pour l'année scolaire 2021-2022, est constitué des personnes dont le nom suit :

Vice-présidente :

Mme FERHADJIAN Sophie – IA IPR Histoire-Géographie

Membres :

M LABBAY Jean-Michel, IA IPR EVS

M ROVERC'H Hervé, Proviseur, Lycée Freyssinet Saint Briec

Mme BARBARAT Sylvie, Proviseure, Lycée Pierre Mendès France Rennes

Mme BLACHE Annabelle, Principale, Collège Echange Rennes

Fait à Rennes, le 3 mars 2022

Le Recteur,

Emmanuel ETHIS